

FICHE D'ADHÉSION SAISON 2019-2020

ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES ET COCHER LA(LES) CASE(S) CHOISIE(S)

Nom et prénom : Sexe : F M

Date de naissance (jjmmaaaa) : Numéro de licence

Adresse : CP : Ville :

Tél. dom. : Portable : Autre :

Courriel de l'adhérent :
(Pour les mineurs : courriel du responsable parental)

Jeu libre
 jeu libre Formule au mois

Cours enfants : Niveau : blanc violet rouge orange vert

Mini-tennis École de tennis couvert École de tennis Extérieur (Les sept arpents uniquement le samedi)

Cours adultes
 Soir semaine ou samedi matin : Couverts 1h + jeu libre Journée semaine : Couverts 1h + jeu libre

Centre d'entraînement
 Jeunes filière élite - Classement : Compétition adultes : Soirée Journée - Classement :
 Compétition adultes 4 personnes (Niveau 3^e série obligatoire) : Soirée Journée - Classement :

Lieu d'entraînement au choix Tennis des Sept Arpents Centre de Comité - Paris Est Stade des Lilas Indifférent

Je sollicite

- Mon adhésion à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.
- Mon adhésion à la Fédération Française de tennis pour l'obtention de la licence sportive de compétition.

J'autorise toutes photos/vidéos sur lesquelles je figurerai à titre individuel à être utilisées pour la communication de l'association. Ces photos ou vidéos restent la propriété du photographe et de l'association.

Date : Signature **OBLIGATOIRE**

Autorisation parentale
 Je soussigné(e) M^r M^{me} autorise mon enfant à adhérer à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.
 Date : Signature **OBLIGATOIRE**

Droit d'entrée : 70 € pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e)

Pièces à fournir (avant la pratique de l'activité)

- Certificat médical **obligatoire** pour les nouveaux adhérents. **NB :** l'attestation doit être jointe uniquement si la réponse à la question posée est NON et seulement par les adhérents qui avait déjà donné un certificat médical d'aptitude pour leur sport l'année précédente.
- 1 photo d'identité**
- 1 enveloppe vierge timbrée

Règlement par espèces chèque(s)

Seul le paiement complet valide l'inscription.
 Le paiement peut s'adresser en plusieurs chèques (à débit différé) au moment de l'inscription (en aucun cas les chèques ne devront être post-datés).
 Numéro des chèques :
 1 - Juin / 2 - Juillet / 3 - Septembre
 4 - Octobre / 5 - Novembre / 6 - Décembre

Montant du Règlement

Cotisation	€
Remise	€
Droit d'entrée	€
TOTAL	€
Ticket loisirs (TL)	€
Réduc'Sport (RS)	€
Chèque vacances (coupon sport ANCV)	€
Solde à payer (à charge de l'adhérent)	€
Acompte de	€
Reste à payer (réservé à l'association)	€

Important
La cotisation d'adhésion n'est pas remboursable car elle est statutaire.
 L'Amicale Manin Sport Paris-Est et ses adhérents sont assurés en responsabilité civile. Les licenciés sont assurés par la fédération du sport qu'ils pratiquent.
Le dossier doit être retourné complet au secrétariat administratif : Tennis des Sept Arpents, 9 rue des sept arpents - 75019 Paris. L'Amicale Manin Sport Paris-Est est assurée par la MAIF qui propose en plus, conformément au Code du sport, une assurance individuelle complémentaire. La fiche d'adhésion est à demander au bureau administratif de l'association. L'Amicale Manin Sport Paris-Est décline toute responsabilité en cas de fermeture des équipements sportifs de la Ville de Paris où se déroulent ses activités. Les adhérents ne pourront prétendre au remboursement des sommes versées du fait de cette fermeture, en cas de force majeure ou imposée par la Mairie. Dans la mesure du possible, l'AMSPE mettra tout en œuvre pour remplacer les créneaux supprimés.
 *Les statuts de l'association peuvent être consultés sur le site www.manin-sport-paris.com (rubrique association/instances-dirigeantes). Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et libertés modifiée en raison de l'application du règlement européen concernant la protection des données individuelles des citoyens dit RGPD.

veuillez nous préciser le maximum de disponibilités en cochant les horaires concernés Vos disponibilités

Nom du moniteur 2018-2019 :

Jour d'entraînement et lieu 2018-2019 :



	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
lundi													
mardi													
mercredi													
jeudi													
vendredi													
samedi													

